

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

165x05

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2005 OPERATIONS PRINCIPALES

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de budget supplémentaire 2005 tel qu'il a été arrêté par les différentes commissions municipales.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter chacun des chapitres du Budget Supplémentaire de l'exercice 2005 qui s'élève aux chiffres ci-après :

	DEPENSES	RECETTES
section d'investissement	5.994.521,06	5.994.521,06
section de fonctionnement	3.345.015,00	3.345.015,00
	<hr/>	<hr/>
	9.339.536,06	9.339.536,06

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

- VOTE le Budget Supplémentaire de l'exercice 2005 par chapitre, tel qu'il est arrêté en mouvements budgétaires (opérations réelles et opérations d'ordre) à :

9.339.536,06 € en dépenses et
9.339.536,06 € en recettes.

SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6 Mmes HUET – FIGUIERE (Pouvoir à M. MAIGNAN) –
MM. GALLAND – BARONI – MAIGNAN - JOUBEAUX

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 17 octobre 2005
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

Docteur J. COUPIER